RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

DE LA SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE A.L.C.B

Siège social : 66 avenue des marins 36000 Châteauroux
SIREN : 450 872 072

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 09/03/2025

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SCI A.L.C.B s'est tenue le 09/03./2025 à 9h au siège social sous la présidence de BERTHOMMIER Alexandre, gérant de la société.

Associés présents ou représentés :

- BERTHOMMIER Alexandre, demeurant au [redacted] titulaire de 100 parts sociales

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

1. Approbation de la donation de 1 part sociale de BERTHOMMIER Alexandre à BERTHOMMIER Laurence.
2. Agrément du Donataire en tant que nouvel associé.
3. Mise à jour des registres sociaux et modification de la répartition du capital social.

Délibérations et résolutions adoptées

Première résolution : L'Assemblée approuve la donation de [nombre] 1 parts sociales détenues par BERTHOMMIER Alexandre au profit de BERTHOMMIER Laurence, conformément aux statuts de la société.

Deuxième résolution : L'Assemblée agrée BERTHOMMIER Laurence en tant que nouvel associé de la SCI avec l'ensemble des droits et obligations attachés aux parts sociales reçues.

Troisième résolution : L'Assemblée prend acte de la mise à jour des registres sociaux et de la modification de la répartition du capital social en conséquence.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures.

Fait à Châteauroux, le 09/03/2025

Signatures :

Le Président de séance : [redacted]

Les Associés :